

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31205**

Intitulé

Architecte en ingénierie système, réseau et sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association pour la formation aux techniques industrielles
(AFTI)

Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités menées s'inscrivent dans le cycle de vie des opérations de conception, réalisation et exploitation / maintenance des Infrastructures Informatiques et dans l'évolution de ces infrastructures.

Le métier consiste, après les avoir réalisées, à garantir la disponibilité, la performance et la sécurité des infrastructures techniques du Système d'Information de l'entreprise. Les activités à mener, dans ce cadre, couvrent toutes les phases depuis l'étude et la conception du système jusqu'à la mise en production et son exploitation.

L'exploitation et l'évolution des infrastructures techniques se font dans le cadre de conventions de services et/ou de contrats de service.

L'engagement sur des résultats ne se conçoit que dans le respect d'une méthodologie rigoureuse reposant de plus en plus souvent sur des processus définis que l'on peut retrouver notamment dans les recueils de meilleures pratiques, telles que ITIL ou MOF par exemple.

Le métier comprend des activités liées à la conception, la réalisation, l'exploitation et l'évolution des infrastructures réseaux et systèmes du Système d'Information de l'Entreprise. Ces activités nécessitent des compétences techniques couvrant un large spectre mais également des compétences en méthodologie, en organisation, en connaissances de l'entreprise et en gestion de projet.

Capacités attestées

- Gérer un projet lors des phases d'initialisation et de conduite
- Répondre au mieux à un appel d'offre
- Définir l'architecture technique du système d'information et rédiger les documentations idoines
- Déployer le système d'information
- Garantir le bon fonctionnement du système d'information après son déploiement
- Garantir, dans le temps, la sécurité de fonctionnement du système d'information déployé.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

- Tous secteurs, toutes entreprises ou administrations qui disposent d'un système d'information
- les entreprises industrielles ou commerciales, les SSII qui offrent des services de type infogérance et intégration de solution réseaux
- les fabricants d'équipements réseaux, les opérateurs télécom

L'intitulé du poste le plus fréquemment rencontré est ingénieur(e) système, réseau et sécurité.

Suivant les secteurs et le périmètre du poste, les intitulés suivants sont également rencontrés :

- Consultant(e) en systèmes d'information
- Expert(e) réseau (ou système ou sécurité)
- Responsable technique en systèmes d'information
- Chef(fe) de projet réseau, système ou sécurité
- Architecte système, réseau ou sécurité
- Responsable de centre de compétences système, réseau ou sécurité
- Ingénieur(e) d'avant-vente

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'accès à la certification est ouvert aux titulaires d'une licence informatique ou titre niveau II informatique. Le principe même de la pédagogie par projet est basé pour une grande part sur des preuves du « savoir-faire ». Cela nous amène à faire une distinction entre l'évaluation des connaissances et l'évaluation des capacités professionnelles. L'évaluation des compétences professionnelles est basée sur un système à 90% composé de mises en situation réelles ou reconstituées et s'appuie sur divers types de production qui nécessitent leur mobilisation. Chaque évaluation conduit à une notation. Le jury de certification évalue les compétences acquises au travers d'une grille d'évaluation : acquis, non acquis, en cours d'acquisition.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31205 - Déployer le système d'information	<p>Descriptif :</p> <p>Identifier les tâches à réaliser, leur durée, les ressources MO (Main d'Œuvre) et HMO (Hors Main d'Œuvre) à prendre en compte</p> <p>Négocier et réaliser les commandes des matériels et des logiciels nécessaires</p> <p>Installer, brancher et configurer l'ensemble des matériels</p> <p>Installer et configurer l'ensemble des logiciels</p> <p>Identifier et faire la liste exhaustive des documents à rédiger</p> <p>Rédiger, en fonction du public visé, les documents précédemment identifiés</p> <p>Définir les différents use case (cas d'utilisation) du système d'information</p> <p>Rédiger le cahier de recette</p> <p>Valider le système de manière à obtenir la signature finale du client</p> <p>Etudier les différentes failles connues en fonction de l'architecture système en place</p> <p>Définir les différents cas d'audit et de pénétration du système</p> <p>Rédiger le cahier d'audit sécurité</p> <p>Dérouler les différents cas d'audit de manière à démontrer la sécurité du système d'information</p> <p>Rédiger un rapport sur l'ensemble des failles testées lors de l'audit, sur les pénétrations du système qui ont pu être faites et sur les préconisations pour pallier ces failles.</p> <p>Définir et rédiger la charte d'utilisation prenant en compte les processus internes du client</p> <p>Réaliser des supports de cours et des mémentos utilisateur</p> <p>Réaliser des sessions de formation aux utilisateurs</p> <p>Réaliser, au profit des utilisateurs, des sessions de sensibilisation à la sécurité du système d'information</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Projet sur une situation professionnelle reconstituée à l'école</p> <p>Mise en situation professionnelle lorsque la mission le permet</p> <p>Modalité de certification :</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31205 - Maintenir le système d'information en condition opérationnelle</p>	<p>Descriptif : Identifier les tâches à réaliser, leur durée, les ressources MO (Main d'Œuvre) et HMO (Hors Main d'Œuvre) à prendre en compte conformément à la politique de maintenance préventive Identifier les bons outils de supervision et les installer/configurer de manière à cartographier l'ensemble du système d'information Identifier et rédiger, sur l'outil de supervision sécurité du système, les requêtes permettant de se rendre compte d'éventuelles tentatives d'attaques/d'intrusions sur le système Concevoir et mettre en place une réponse adaptée dans le cadre d'une anomalie du système d'information Expliquer à l'utilisateur ce qui a été fait pour résoudre l'anomalie Rédiger ou modifier les procédures d'utilisation impactées Être "proactif" en proposant des évolutions au système d'information. Ces évolutions doivent impacter soit le confort d'utilisation, soit la performance, soit la robustesse ou encore la sécurité. Connaitre et maîtriser les réglementations propres au recyclage des matériels DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet sur une situation professionnelle reconstituée à l'école Mise en situation professionnelle lorsque la mission le permet</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31205 - Manager un projet</p>	<p>Descriptif : Recueillir et reformuler le besoin du client Définir les règles de communication en interne du projet ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes (équipe, hiérarchie, autres services, sous-traitants, etc.) Comprendre, lire et parler l'anglais à partir du niveau B1 de la grille du Cadre Européen de Référence pour les langues (CECR). Estimer son budget nécessaire à terminaison Fixer les priorités à ses collaborateurs Identifier les risques pouvant survenir sur le projet et en décliner des plans d'actions de réduction de la probabilité d'occurrence et de contournement en cas de risque avéré Suivre et faire respecter à son équipe le référentiel qualité en vigueur sur le projet Identifier les tâches à réaliser, leur durée, les ressources MO (Main d'Œuvre) et HMO (Hors Main d'Œuvre) à prendre en compte Identifier les indicateurs pertinents au projet et établir un tableau de bord Rendre compte à sa hiérarchie</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet sur une situation professionnelle reconstituée à l'école Mise en situation professionnelle lorsque la mission le permet</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31205 - Définir le système d'information souhaité</p>	<p>Descriptif : Recueillir et reformuler le besoin et les exigences du client Organiser et animer des réunions Traduire le besoin client en exigences claires et non ambiguës Effectuer une analyse de marché Rédiger un plan de management d'affaire Identifier les fonctionnalités à forte valeur ajoutée Choisir les technologies adaptées Installer les différents composants du système d'information</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet sur une situation professionnelle reconstituée à l'école Mise en situation professionnelle lorsque la mission le permet</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31205 - Concevoir le système d'information</p>	<p>Descriptif : Identifier les logiciels, matériels, systèmes, opérateurs avec lesquels le système doit communiquer Identifier l'ensemble des fonctions que doit réaliser le logiciel Identifier les flux entre les sous-fonctions, de manières statique et dynamique Représenter l'architecture du système d'information en utilisant les normes de modélisation idoines Etudier les possibilités de réutilisation de matériels/logiciels existants Identifier les risques associés aux choix de conception Vérifier que toutes les exigences clients sont bien traitées, et reprendre la conception si nécessaire Décrire tous les composants identifiés, avec leurs fonctionnalités, leur implantation physique et leurs interfaces Vérifier que l'ensemble des exigences est pris en compte dans les éléments de conception. Identifier la méthodologie de déploiement adaptée (mise en place d'un pilote, déploiement incrémentiel, etc.) Rédiger les documents d'architecture selon les normes en vigueur</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet sur une situation professionnelle reconstituée à l'école Mise en situation professionnelle lorsque la mission le permet</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 31205 - Maintenir le système d'information en condition de sécurité et gérer les crises</p>	<p>Descriptif : Rédiger l'ensemble des documents de sureté de fonctionnement du SI, en se conformant aux règles d'hygiène informatique édictées par l'ANSSI Rédiger la politique de sécurité des SI décrivant la stratégie de sécurité adaptée aux besoins et à la culture de l'entreprise. Lister les différentes failles connues en fonction de l'architecture système en place Définir les différents cas d'audit et de pénétration du système Rédiger le cahier d'audit de sécurité Dérouter les différents cas d'audit de manière à démontrer la sécurité du système d'information Rédiger un rapport sur l'ensemble des failles testées lors de l'audit, sur les pénétrations du système qui ont pu être faites et sur les préconisations pour pallier ces failles. Modification de l'architecture en place afin de corriger les failles découvertes lors de l'audit Rédiger les procédures garantissant la sécurité des données (Mise en place de mots de passe, configuration VPN, etc.) Choisir et mettre en place les procédures de cryptologie et plus généralement d'IAM (Identity Access Management) Rédiger la politique de sécurité des SI décrivant la stratégie de sécurité adaptée aux besoins et à la culture de l'entreprise. Réaliser, au profit des utilisateurs, des sessions de sensibilisation à la sécurité du système d'information Connaitre les règles inhérentes à la loi de programmation militaire, régissant les OIV (Organismes d'Intérêt Vital)</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet sur une situation professionnelle reconstituée à l'école Mise en situation professionnelle lorsque la mission le permet</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 6ème bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 président(e) 1 membre extérieur employeur(euse) 1 membre extérieur employé(e) 2 membres experts(tes) du domaine
En contrat d'apprentissage	X	1 président(e) 1 membre extérieur employeur(euse) 1 membre extérieur employé(e) 2 membres experts(tes) du domaine
Après un parcours de formation continue	X	1 président(e) 1 membre extérieur employeur(euse) 1 membre extérieur employé(e) 2 membres experts(tes) du domaine
En contrat de professionnalisation	X	1 président(e) 1 membre extérieur employeur(euse) 1 membre extérieur employé(e) 2 membres experts(tes) du domaine

Par candidature individuelle	X	1 président(e) 1 membre extérieur employeur(euse) 1 membre extérieur employé(e) 2 membres experts(tes) du domaine
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	1 président(e) 1 membre extérieur employeur(euse) 1 membre extérieur employé(e) 2 membres experts(tes) du domaine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte en ingénierie système, réseau et sécurité" avec effet du 27 décembre 2016, jusqu'au 07 août 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

AFTI

Lieu(x) de certification :

Association pour la formation aux techniques industrielles (AFTI) : Île-de-France - Essonne (91) [ORSAY]

CFA AFTI

Domaine de Corbeville

RD128

91400 ORSAY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA AFTI - Domaine de Corbeville - RD128 - 91400 ORSAY

Historique de la certification :